

Toulouse, le 20 février 2023

Arrêté n°20230220-12

Portant la mise en service d'un réseau d'assainissement sur la commune de Larra

Le Président de RESEAU31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L 1331-1 et suivants du Code de la Santé Publique ;

Vu le Règlement Intérieur du Service d'Assainissement Collectif du 1^{er} janvier 2022 ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne – RESEAU31 ;

Vu les compétences transférées par la Commune de LARRA en matière d'assainissement collectif ;

Vu le marché de travaux n° 015P2022 notifié à l'entreprise KMTP;

Vu l'arrêté de voirie portant réglementation de la circulation et du stationnement de la commune de LARRA en date du 14/10/2022 ;

Considérant que le montant des travaux n°31592-2 « réseau EU chemin Landery sur la commune de LARRA s'établit à 92 673.20 € HT ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par DUMONS;

Considérant que les travaux de création du réseau EU, chemin Landery sur la commune de Larra (OP n°31592-2) ont été réceptionnés le 15/12/2022 avec réserve.

Considérant que les travaux ont consisté :

A créer un réseau d'assainissement en DN 200 sur 205 ml en créant 16 branchements

Arrêté

Article 1 : La mise en service du réseau de collecte des eaux usées chemin Landery sur la commune de Larra est fixée à compter de la date de l'arrêté ;



Patrice LAGORCE
Vice-Président



FICHE TECHNIQUE OUVRAGE

OP N° 31592-2 Réseau EU chemin de Landery à LARRA

DATE MISE EN SERVICE : cf date de l'arrêté

Adresse de localisation : Chemin Landery à Larra
Dénomination ouvrage : Création d'un réseau EU
Constructeur : KMTP
Type ouvrage
Canalisation EU

Pour les canalisations, Préciser :

EU

- Longueur canalisation : 205 ml en gravitaire
- Matériau canalisation : CR8
- Diamètre canalisation : DN 200
- Boites de branchement : 16
- Regards de visite : 10